



Les retraités victimes de choix indignes au profit des plus riches...

Emmanuel Macron annonçait dans un courrier aux retraité-e-s le 17 avril dernier qu'il ne toucherait pas à leur pouvoir d'achat. Aujourd'hui, son premier ministre estime qu'un-e retraité-e à partir de 1200 euros de pension est un nanti qu'il faut ponctionner. Pour une pension de 2000 € le prélèvement sera de 408 € par an. A cela il faut rajouter le gel des pensions depuis avril 2013, la création de la contribution additionnelle de solidarité de 0,3%, la suppression de la demi-part des veuves et l'annonce de la réduction de 5 € par mois de l'APL qui visera notamment les retraité-e-s locataires... 14 millions sont concernés. L'annonce par Matignon, de la fin du gel des pensions de retraite des régimes de base soit +0,8 au 1^{er} octobre, répondant à nos revendications, ne saurait masquer l'ensemble de ces mesures qui amputent fortement le pouvoir d'achat des retraité-e-s. A cela il faut rajouter la baisse des dotations envers les collectivités territoriales, La suppression de la plupart des emplois aidés, le déremboursement de médicaments pourtant essentiels....

Pourtant le gouvernement a les moyens de répondre aux besoins de tous en prenant l'argent là où il est. En effet, les 500 plus grandes fortunes de France ont accumulé 570 milliards d'€ en 2016 et déjà plus de 40 milliards pour le premier semestre 2017. Les entreprises du CAC40 ont distribué 55,7 milliards d'€ en dividendes et rachats d'actions en 2016. La fraude des entreprises aux cotisations sociales est estimée entre 20 à 25 milliards d'€. L'évasion fiscale coûte entre 40 et 60 milliards d'€/an à la France.

Dans ce contexte l'enjeu est essentiel, celui de l'évolution même de notre société. Tout au long de notre vie nous avons tous l'aspiration de vivre mieux et tous ensemble. Dès la vie active, chacun-e y contribue par son travail et, pour tous-tes, par un investissement social essentiel au bon fonctionnement de notre société. Les retraité-e-s, investi-e-s dans les associations sportives, culturelles, humanitaires mais aussi présent-e-s pour aider la famille matériellement et financièrement, en sont un des rouages indispensables. Au-delà du temps qu'ils y consacrent, les moyens qu'ils utilisent sont ceux légitimement acquis par une vie de travail. La pension n'est nullement une rémunération sociale mais un droit fruit d'une vie de travail. Ce droit doit garantir le pouvoir d'achat des retraité-e-s. Pourtant depuis quelques années les pensions des retraité-e-s sont considérés comme des variables d'ajustement y compris pour celles et ceux dont la pension dépasse à peine le niveau du SMIC. Le pouvoir en place considère que la seule logique qui doit le guider est de donner plus au plus riches et, pour cela, taxer les salariés et retraités jusqu'aux revenus les plus modestes. Ce n'est pas d'explications ou de pédagogie dont nous avons besoin mais de justice sociale. Doit-on laisser notre société se scinder en deux ou œuvrer pour que celle-ci permette de satisfaire l'ensemble de sa population par une meilleure répartition des richesses ?

Alors oui les retraité-e-s ont de bonnes raisons de se mobiliser pour éviter de nouvelles dégradations importantes de leur pouvoir d'achat, obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Notre 1^{er} Ministre a déclaré sur France 2 qu'il pouvait évoluer selon la mobilisation.

A nous de lui montrer le 28 septembre, à l'appel des 9 (CGT, CFTC, FO, FSU, CGC, solidaire, FGR, LSR, UNRPA), qu'il doit changer de politique.

Bernard Charlier